

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Mardi 22 novembre 2019, à 9 h
Édifice Lucien-Saulnier
Salle du conseil
155, rue Notre-Dame Est

PRÉSENCES	ABSENCE
M. Alex Norris, président Arrondissement du Plateau-Mont-Royal M. Philippe Roy, vice-président Ville de Mont-Royal M. Abdelhaq Sari, vice-président Arrondissement de Montréal-Nord Mme Julie-Pascale Provost Arrondissement de Lachine M. John Belvedere Ville de Pointe-Claire Mme Josefina Blanco Arrondissement du Plateau-Mont-Royal M. Luc Gagnon Arrondissement de Verdun Mme Michèle Flannery Arrondissement de Lachine M. Jacques Mercier Représentant du gouvernement	

La salle du conseil est remplie.

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, M. Alex Norris, également conseiller associé à la sécurité publique au comité exécutif, déclare la séance ouverte à 9 h 06. Il invite les membres de la Commission de la sécurité publique à se présenter.

Il salue la présence des élus dans la salle et les présentateurs du SPVM et de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), puis cède la parole à Mme Filato pour un bref mot d'introduction. Il procède à la mise en contexte de la séance et présente brièvement son déroulement.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du vice-président, M. Roy, appuyée par le vice-président M. Sari, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux des séances du 1^{er} et du 8 octobre 2019

L'adoption des procès verbaux a été omise. Elle sera reportée à la prochaine séance publique de la Commission.

4. Présentation du rapport « Les interpellations policières à la lumière des identités racisées des personnes interpellées par le SPVM et l'équipe de recherche »

M. Norris cède la parole à M. Marc Charbonneau, directeur adjoint au SPVM, lequel procède à un mot d'introduction. Il cède ensuite la parole aux trois chercheurs soit M. Victor Armomy, chercheur au Département de sociologie à l'Université du Québec à Montréal, Mme Mariam Hassaoui, chercheuse à l'Université TELUQ et M. Massimiliano Mulone, chercheur à l'École de criminologie de l'Université de Montréal.

Ces derniers procèdent à la présentation de leur rapport, comme en font foi les documents et les enregistrements vidéo disponibles sur le site des commissions permanentes :

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6877,143358677&_dad=portal&_schema=PORTAL.

M. Charbonneau prend la parole de nouveau et procède à une brève présentation pour présenter la réponse du SPVM à ce rapport, comme en font foi les documents et les enregistrements vidéo disponibles sur le site des commissions permanentes : http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6877,143358677&_dad=portal&_schema=PORTAL.

M. Norris remercie les chercheurs ainsi que les représentants et les représentantes du SPVM pour leur présentation.

M. Norris cède la parole à Mme Myrlande Pierre, vice-présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ).

5. Présentation de la CDPDJ

Mme Pierre commente les résultats du rapport des chercheurs à la lumière de la consultation tenue sur le profilage racial et social, comme en font foi les documents et les enregistrements vidéo disponibles sur le site des commissions permanentes : http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6877,143358677&_dad=portal&_schema=PORTAL.

M. Norris remercie Mme Pierre pour son intervention.

6. Période de questions et commentaires du public

M. Norris précise le fonctionnement de la période de questions du public et appelle à tour de rôle les personnes inscrites.

Citoyens / Citoyennes	Questions / Commentaires
M. Alain Babineau	Demande des précisions sur le temps requis pour mettre en place une politique en matière d'interpellation / Souligne qu'une motion a été adoptée par le conseil de la ville pour interdire les interpellations de routine / Demande au SPVM s'il peut émettre immédiatement une directive claire à ses policiers sanctionnant les interpellations de routine.
Mme Jade Bourdage	Ne souhaite plus poser de question.
Mme Isara Jilbert	Ne souhaite plus poser de question.
M. Willl Prosper	Se dit troublé par les résultats de cette recherche / Souligne l'absence du directeur du SPVM lors de cette assemblée / Demande des précisions sur les processus et les outils en place au sein du

	SPVM afin d'identifier les policiers qui interpellent constamment les personnes racisées.
Mme Marlihan Lopez, <i>Fédération des femmes du Québec</i>	Mme Lopez est absente.
M. Ballarama Holness	Mentionne que le SPVM doit prendre ses responsabilités et reconnaître qu'il y a du racisme au sein de son service / Se questionne sur la capacité du SPVM à protéger les minorités / Souligne les conséquences du profilage subies par les victimes / Indique qu'une consultation sur le profilage au sein du système de justice est nécessaire.
Mme Sharon Nelson	Invite le SPVM à rédiger une politique des interpellations stricte avec des conséquences tangibles et importantes pour ceux et celles qui font du profilage.
Mme Linda Khelil	Se questionne sur le message envoyé par le SPVM étant donné l'absence du directeur du SPVM / Remercie les chercheurs et la CDPDJ pour leur intervention / Souligne la nécessité pour le SPVM de sortir du déni, de nommer de façon explicite le profilage racial et de déclarer que les surinterpellations en constituent une manifestation / Mentionne que le SPVM ne reconnaît pas le caractère systémique du problème et qu'aucun de ses plans n'adresse correctement cet enjeu / Souligne que les formations relatives aux questions interculturelles données aux policiers ne donnent aucun résultat.
Mme Ève-Marie Lacasse	Mentionne que les surinterpellations constituent une forme de profilage racial / Souligne que le SPVM ne reconnaît pas la nature systémique du racisme au sein de ses membres / Précise que la lutte au profilage ne peut être laissée aux mains du SPVM seulement / Mentionne que la révision de la réglementation et des politiques du SPVM constitue un chantier qui doit être mené par une instance indépendante, en collaboration avec la société civile / Propose que la CSP recommande la création d'une telle entité indépendante, laquelle serait également responsable d'assurer le suivi de la mise en œuvre des plans stratégiques en matière de lutte au profilage du SPVM / Mentionne l'existence d'un comité d'experts au sein du SPVM pour gérer la question du profilage / Mentionne qu'elle n'a trouvé aucune trace écrite des rencontres de ce comité, suite à une demande d'accès à l'information / Souligne que cela démontre le manque de sérieux du SPVM à traiter ce problème / Demande à ce que soient documentés les travaux de ce comité et que ceux-ci soient rendus publics sur une base régulière.
M. Alexandre Popovic	Mentionne qu'il a déjà demandé par le passé de faire une étude auprès des policiers afin d'évaluer l'impact des formations interculturelles sur leur comportement / Mentionne que si les chercheurs doivent procéder à des entrevues auprès des policiers pour compléter le présent rapport, ils devraient cibler d'emblée ceux qui ont une forte propension à interpellier des citoyens issus de la diversité / Mentionne qu'une telle initiative permettrait peut-être de mettre en lumière les préjugés et le racisme des policiers, à l'instar de ce qu'avait démontré une étude similaire effectuée en 1993 par M. André Jacob / Demande aux chercheurs s'ils sont ouverts à l'idée de tenir à nouveau une telle recherche auprès des policiers du SPVM.

Mme Dillalo, <i>Conseil central du Montréal métropolitain</i>	Remercie la CSP et la Ville de tenir cette assemblée publique / Demande au SPVM s'il consent à la mise en place d'une instance mixte pour décider des suites à donner au dossier de la lutte au profilage racial et social.
M. Marcel Lanoué	Fait un commentaire relatif au surnom des policiers.
M. Ted Rutland, <i>chercheur à l'Université Concordia</i>	Mentionne que le rapport des chercheurs confirme ce que les groupes et les personnes racisées disent depuis des années, comme quoi les policiers les criminalisent, brisent leur vie, les envoient en prison et ne les traitent pas comme des humains / Indique qu'il faudrait peut-être désormais les croire lorsqu'ils racontent ce qu'ils vivent et écouter leurs revendications / Mentionne que les mesures mises de l'avant pour enrayer le profilage sont limitées et présentées comme novatrices, alors qu'elles ne le sont pas / Demande si le SPVM compte réécrire son plan stratégique en matière de lutte au profilage et, le cas échéant, quand.
M. Rafael Perrault	M Perrault est absent.
M. Louis Rimpel, <i>Ligue des noirs</i>	Souligne l'absence du directeur du SPVM lors de cette assemblée / Mentionne que l'Administration a refusé de donner suite au port de caméras corporelles par ses policiers et demande pourquoi / Mentionne que des personnes de sa communauté auraient été victimes de fabrication de preuve et que l'utilisation de caméras portatives permettrait d'empêcher ce genre de délits.
M. Max Stanley Bazin, <i>Ligue des noirs du Québec</i>	Souligne que les chercheurs n'ont pas eu accès à des données sur l'appartenance raciale des personnes interpellées parce que ces informations ne sont pas colligées par le SPVM / Mentionne que d'autres villes collectent ces données et demande au SPVM quand il en fera de même.
Mme Anastasia Marcellin	Mentionne que l'absence du chef de police lors de cette assemblée est perçue comme un manque de respect / Mentionne qu'elle a vécu du racisme et souligne le harcèlement dont sont victimes les jeunes racisés par les policiers du SPVM / Mentionne sa colère à l'égard de cette situation.
M. Gerry Alexandre	Invite le SPVM à faire plus en matière de lutte au profilage / Témoigne de sa propre expérience et des conséquences du profilage dans sa vie / Demande au SPVM de reconnaître l'existence du profilage et l'urgence de s'y attaquer.

7. Période de questions et commentaires des commissaires

M. Norris appelle à tour de rôle les commissaires afin qu'ils posent leurs questions.

Commissaires	Questions / Commentaires
M. Luc Gagnon	Souligne les nombreux plans et politique du SPVM pour lutter contre le profilage / Mentionne qu'il aurait apprécié entendre un message fort du SPVM à l'égard du fait qu'il n'a aucune tolérance à l'égard du profilage auprès de ses membres.
Mme Josefina Blanco	Demande des précisions sur la mise en œuvre des recommandations des chercheurs, notamment concernant l'emploi de la force et la situation des femmes autochtones.

M. Abdelhaq Sari	Mentionne qu'il aurait apprécié que M. Caron utilise le terme profilage social et racial plutôt que le terme « biais systémique » / Souligne que l'Opposition officielle à la ville se positionne en faveur de l'utilisation de caméras portatives pour les policiers du SPVM / Demande s'il est possible d'inclure des personnes de la société civile dans le processus d'élaboration de la politique d'interpellation à venir.
Mme Julie Pascale Provost	Demande si les engagements pris par le SPVM sont suffisants pour enrayer la problématique du profilage et, dans la négative, quelle autre mesure pourrait être mise de l'avant / Mentionne que la problématique du profilage aurait dû être traitée plus tôt.
Mme Michèle Flannery	Souligne l'ouverture et la transparence du SPVM face aux résultats de la recherche, ce qui n'avait jamais été fait avant / Demande des précisions sur ce qui a changé au sein du SPVM pour en arriver à une telle approche.
M. Jacques Mercier	Demande s'il y a des groupes de travail qui se penchent sur la question des interpellations policière ailleurs au Québec.

M. Norris cède la parole aux élus présents dans la salle.

Mme Renée-Chantal Belinga	Souligne que les élus montréalais ont une volonté sincère de lutter contre le profilage, comme le montre la motion adoptée pour interdire les interpellations de routine / Salue le travail des gens qui luttent pour leurs droits / Mentionne qu'elle entend régulièrement des témoignages liés au profilage racial et social / Souligne les effets du profilage sur les citoyens / Mentionne que le SPVM doit accepter le terme « profilage » et faire des excuses publiques / Demande pourquoi le nombre d'interpellations policières a bondi de 143% entre 2014 et 2017.
M. Josué Corvil	Remercie la Commission pour ses travaux et salue le travail des chercheurs / Propose que tous se concentrent sur les solutions / Demande au SPVM les changements qu'il compte mettre en place pour rassurer les citoyens et notamment faciliter le traitement des plaintes.

M. Norris remercie les citoyens, les représentants du SPVM et de la CDPDJ et les commissaires pour leur présence et leur participation à cette séance.

8. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 35.

ADOPTÉ LE : 2020-01-21

ORIGINAL SIGNÉ

ORIGINAL SIGNÉ

Alex Norris
Président

Julie Demers
Secrétaire recherchiste